



PELAGOS,  
Sanctuaire pour les mammifères marins  
en Méditerranée

Partie française



Compte-rendu  
d'activité  
2012

Fonctionnement

## Table des matières

1 Charges salariales.....	3
2 Frais de fonctionnement.....	4
2.1 Frais de structure.....	4
2.2 Frais de déplacement.....	4
3 Reunions.....	4
3.1 Réunions nationales.....	4
3.2 Réunions internationales.....	6
4 Actions de communication .....	8
4.1 Tableau de bord.....	8
4.2 Bulletin de liaison annuel.....	8
4.3 Site internet.....	8
4.4 Plaquette de présentation et de sensibilisation.....	9
4.5 Panneaux signalétiques.....	9
4.6 Calendrier PELAGOS .....	10
4.7 Clips PELAGOS et digipack de présentation.....	11
5 Formations.....	11
5.1 Formation à l'École Nationale de la Marine Marchande de Marseille.....	11
5.2 Formation des opérateurs de whale-watching.....	12
5.3 Formation des chefs de poste des sémaphores.....	12
6 Échouages.....	12
6.1 Le réseau « échouages ».....	12
6.2 Kit échouage.....	13
7 Participations et représentations extérieures.....	14
7.1 Colloques, séminaires et salons.....	14
7.2 Communications aux médias.....	15
8 Le recrutement du secrétaire exécutif de l'accord .....	15
9 Les projets en cours de développement.....	16
9.1 Projet de classement du Sanctuaire en Zone Marine Particulièrement Vulnérable (ZMPV) .	16
9.2 Projet REPCET (REseau de report des Positions de grands CETacés).....	16
9.3 Projets d'arrêtés.....	16
9.4 Projet de certification pour l'observation des cétacés.....	17
9.5 Élaboration d'une grille d'évaluation des risques liés aux engins nautiques à moteur rapides envers les mammifères marins .....	17
9.6 Finalisation du programme de recherche .....	17
10 Nouveaux projets et perspectives 2013 .....	18
10.1 Sur le plan international :.....	18
10.2 Sur le plan national :.....	19

Le 25 novembre 1999, à Rome, un Accord international pour la création d'un Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée est signé par la France, l'Italie et Monaco. Cet Accord, ratifié par les trois pays concernés, est entré en vigueur le 21 février 2002.

Le Sanctuaire a pour objectif d'instaurer des actions concertées et harmonisées entre les trois pays pour la protection des cétacés et de leurs habitats contre toutes les causes de perturbations : pollutions, bruit, captures et blessures accidentelles, dérangement, etc.

Des mesures de gestion sont progressivement mises en place en relation avec les acteurs concernés de la zone (services de l'État, collectivités territoriales, professionnels des transports, de la pêche et du tourisme, scientifiques et associations).

En décembre 1999, le Ministère chargé de l'Environnement a confié au Parc national de Port-Cros une mission d'animation pour la mise en œuvre de la Partie française du Sanctuaire. Depuis lors, le Parc national de Port-Cros a conduit une politique de concertation et de partenariat avec l'ensemble des acteurs administratifs, professionnels, scientifiques et associatifs concernés par ce sujet, notamment par l'organisation et l'animation de groupes de travail et d'opérations de sensibilisation et d'information.

En 2006, les instances internationales de l'Accord ont été créées. Le Conseil Scientifique et Technique et le Secrétariat Permanent de l'Accord PELAGOS ont été mis en place dans l'objectif de coordonner les activités des trois pays membres de l'Accord. Le Secrétariat Permanent, en collaboration avec le Comité Scientifique et Technique, prépare notamment les résolutions, recommandations et programmes de travail qui seront soumis à l'approbation de la Conférence des Parties.

Ce document rapporte l'action d'animation réalisée au cours de l'année 2012 par le Parc national de Port-Cros pour le compte de la Partie française du Sanctuaire.

## **1 CHARGES SALARIALES**

Environ 1,5 équivalent temps plein est affecté à la mission d'animation de la Partie française par le Parc national de Port-Cros, or appui des services administratif, financier, informatique et communication.

- ◆ Directrice adjointe à 5% de son temps, Céline MAURER
- ◆ Responsable du Service scientifique à 20% de son temps, Alain BARCELO
- ◆ Référent milieu marin et PELAGOS à 40% de son temps du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, Thierry HOUARD
- ◆ Référent milieu marin et PELAGOS à 20% de son temps du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2012, Marion PEIRACHE
- ◆ Technicien milieu marin et PELAGOS à 20% de son temps du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2012, Raynald JAUBERT
- ◆ Assistante administrative et comptable à 5% de son temps, Rose-Abèle VIVIANI
- ◆ Assistante administrative et secrétariat PELAGOS (CDI 70%), Marie JARIN
- ◆ Stagiaire de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse ENSAT pour l'élaboration d'une grille d'évaluation des risques liés aux engins nautiques à moteur rapide envers les mammifères marins, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2012, Clélia MOUSSAY.

La subvention accordée au Parc national de Port-Cros par le Ministère en charge de l'Écologie pour l'animation de la Partie française a permis de financer les postes de Marie JARIN et de Clélia

MOUSSAY. Les postes de charges salariales relatifs aux six autres agents ont été pris en charge en fonds propres par le Parc national de Port-Cros.

## **2 FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

### **2.1 Frais de structure**

- Téléphone, papeterie, etc.
- Organisation des réunions
- Envoi des invitations
- Fourniture courante informatique
- Diffusion des comptes-rendus
- Préparation de dossiers techniques

### **2.2 Frais de déplacement**

Les réunions initiées par la Partie française se sont tenues principalement dans le Var. L'équipe d'animation a participé à plusieurs réunions organisées dans les Alpes-Maritimes, les Bouches du Rhône et à Paris ainsi qu'à une réunion à caractère international, à Monaco.

## **3 REUNIONS**

### **3.1 Réunions nationales**

- Paris, le 19 janvier 2012 : participation à la réunion des Sanctuaires pour les mammifères marins.
- Hyères, le 19 janvier 2012 : organisation d'une réunion visant à réexaminer les conditions de réalisation des explosions sous-marines en zone PELAGOS et notamment autour des îles de Port-Cros et Porquerolles (élimination de cadavres de grands cétacés et contre-minage).
- Toulon, le 31 janvier 2012 : réunion bipartite avec la Préfecture maritime de Méditerranée au sujet des impacts des pétardements sur les cétacés.
- Hyères, le 15 février 2012 : organisation d'une table ronde avec les opérateurs et prescripteurs de whale-watching pour les informer de la nouvelle législation (arrêté ministériel du 26/07/2011 fixant la liste des mammifères marins protégés et les modalités de leur protection sur le territoire national) et de la tenue prochaine d'une formation en vue de la certification de l'activité.
- Paris, le 20 mars 2012 : Mme Hélène Labach du GIS3M a pu représenter la Partie française lors du CoPil Atlas mammifères marins organisé par le MNHN.
- Hyères, le 21 mars 2012 : la Partie française a réuni les partenaires scientifiques pour faire un point sur l'activité de nage avec les cétacés "NALC".
- Hyères, le 6 avril 2012 : réunion avec ABYSSEA et CREOCEAN pour une présentation de

leur projet et une demande d'informations en possession du Parc concernant l'île du Levant.

- Marseille, le 6 avril 2012 : participation à une réunion organisée par la DIRM Méditerranée visant à envisager des projets d'objectifs environnementaux liés aux mammifères marins.
- Marseille, le 23 mai 2012 : A l'initiative du GIS3M, cette réunion a permis de présenter l'action "amélioration du suivi et de la gestion des Grands Dauphins en Méditerranée".
- Le Lavandou, le 18 juin 2012 : Cérémonie de signature de la Charte de partenariat PELAGOS avec la Commune du Lavandou, Var.



*Signature de la Charte au Lavandou le 18 juin 2012.*

*De gauche à droite : Guillaume Sellier, directeur du PNPC, Gil Bernardi, maire du Lavandou et Yann Tainguy, préfet maritime de Méditerranée.*

- Hyères, le 20 juin 2012 : la Partie française a réuni les partenaires scientifiques afin de faire un point sur le programme triennal qui s'achève et d'examiner les perspectives pour le prochain appel à propositions de partenariats scientifiques.
- Paris, les 12 juillet et 29 août 2012 : participation aux réunions interministérielles autour du dossier de demande de classement de la zone PELAGOS en Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV).
- Hyères, le 3 septembre 2012 : présentation des actions menées par la Partie française devant les inspecteurs généraux (Grenelle de la mer).
- Toulon, le 17 septembre 2012 : réunion à la Préfecture maritime concernant la navigation au nord des îles d'Hyères.
- Menton, le 22 septembre 2012 : cérémonie de signature de la Charte de partenariat PELAGOS avec la Commune de Menton, Alpes-Maritimes.



*Signature de la Charte à Menton le 22 septembre 2012.*

*De gauche à droite : Yann Tainguy, préfet maritime de Méditerranée, Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton et Raymond Floch'h, sous-préfet Nice Montagne*

- Hyères, le 24 septembre 2012 : audition des six candidats présélectionnés au poste de Secrétaire Exécutif de l'Accord PELAGOS.
- Paris, le 19 octobre 2012 : point sur le dossier ZMPV, réunion inter-services au Ministère de l'Écologie suite aux échanges avec Armateurs de France.
- La Celle, le 29 octobre 2012 : réunion de travail organisée par le GIS3M autour des bases de données. Présentation du SINP mer par l'Agence des Aires Marines Protégées, de la mise en œuvre du programme de surveillance dans le cadre de la DCSMM par le CNRS, de la base de données INTERCET par l'Aquarium de Gênes, de la base de données internationale OBIS-SEAMAP et du portail ACCOBAMS. Table ronde autour de la gestion des données opportunistes et de la nécessité de la création d'une base de données (propre à PELAGOS) afin de valoriser les informations bénéficiant d'un certain niveau de qualité (professionnels ayant suivi une formation comme celle des sémaphoristes ou whale-watchers).

### **3.2 Réunions internationales**

- Monaco, du 13 au 15 novembre 2012 : participation au 8<sup>ème</sup> comité scientifique ACCOBAMS.
- Toulon, le 19 décembre 2012 : cérémonie d'anniversaire des 10 ans de la ratification de l'Accord PELAGOS. En présence du vice-amiral d'escadre Yann Tainguy, préfet maritime de la Méditerranée, de Laurent Roy, Directeur de l'eau et de la biodiversité au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de Guillaume Sellier, Directeur du Parc national de Port-Cros, les organes de gouvernance de l'Accord ainsi que tous les partenaires du Sanctuaire se sont réunis à la Résidence du fort du Cap Brun à Toulon. Cette commémoration a permis de présenter les principales actions conduites durant la décennie et de dresser un bilan des investissements tant financiers qu'humains.

PELAGOS – Partie française  
Compte-rendu d'activité 2012

Cette réunion a également été l'occasion d'officialiser les engagements des communes d'Ajaccio et de La Londe les Maures par la signature de leur Charte et la remise du pavillon PELAGOS.



*Les partenaires du Sanctuaire réunis à l'occasion des 10 ans de PELAGOS*



*De gauche à droite : Le préfet maritime de la Méditerranée avec François DE CANSON, Maire de La Londe et Cécile AUGE, Adjointe à l'Environnement de la commune.*

## 4 ACTIONS DE COMMUNICATION

### 4.1 Tableau de bord

Tout au long de l'année, les partenaires de la Partie française du Sanctuaire, mais aussi les communes signataires de la Charte de partenariat, sont informés de l'évolution des dossiers et projets conduits dans le cadre de PELAGOS. Un récapitulatif sous forme de Tableau de Bord, transmis trimestriellement, permet de suivre clairement et régulièrement le chemin accompli dans les différentes thématiques.

### 4.2 Bulletin de liaison annuel



La « Une » du Bulletin PELAGOS 2012.

Dans un objectif de communication avec ses partenaires (État, collectivités, équipes de recherche, professionnels, associations et ONG), la Partie française du Sanctuaire réalise depuis 2003 un bulletin d'information. 5 000 exemplaires de l'édition 2012 ont été diffusés. Cet outil est particulièrement apprécié des partenaires de la Partie française, il renforce les liens entre tous, valorise le travail de chacun et tient informé de l'état d'avancement des projets.

### 4.3 Site internet

La Partie française a initié en 2012 une refonte de son site internet. Le nouveau site qui sera mis en ligne en 2013, permettra une gestion plus facile des contenus. Il pourra être mis à jour, enrichi et développé tout au long de l'année. D'ores et déjà, il prévoit la création d'une interface "Ambassadeur PELAGOS" et d'un espace membre. Ce site est une vitrine pour le Sanctuaire. Les cibles sont le grand public, les partenaires, les enseignants et éducateurs (dans le cadre d'associations, collectivités, etc.).



## PELAGOS – Partie française Compte-rendu d'activité 2012



*Panneau "pupitre" réalisé pour toutes les communes partenaires, ici le modèle de Hyères-les-Palmiers, qui fut la première commune signataire de la Charte de Partenariat PELAGOS.*

### 4.6 Calendrier PELAGOS

Dans le cadre de la célébration des 10 ans du Sanctuaire, un calendrier "chevalet" illustré de photos de cétacés du Sanctuaire a été réalisé. Il a notamment été distribué aux convives de la cérémonie qui s'est tenue à la résidence du préfet maritime de Méditerranée le 19 décembre 2012.



#### **4.7 Clips PELAGOS et digipack de présentation**

Dans le cadre de sa mission d'animation, la Partie française a fait réaliser quatre clips vidéo illustrant des thématiques différentes mais complémentaires :

- Un Sanctuaire pour les mammifères marins
- Les cétacés du Sanctuaire
- Les menaces sur les cétacés du Sanctuaire
- La recherche.

L'objectif est de sensibiliser différents publics à l'existence du Sanctuaire et à la protection des mammifères marins.

Une jaquette composée de six volets pédagogiques a été réalisée pour contenir le dvd.



## **5 FORMATIONS**

### **5.1 Formation à l'École Nationale de la Marine Marchande de Marseille**

Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, le Sanctuaire PELAGOS et l'Association Souffleurs d'Écume ont coordonnés une formation à l'École Nationale Supérieure Maritime de Marseille. Prioritairement destinée aux compagnies maritimes, cette formation accueille également des officiers de la Marine Nationale et de la Préfecture maritime de Toulon.

Répondant aux préoccupations majeures du Sanctuaire, cette formation apporte sa contribution à la préservation des grands cétacés de Méditerranée. Par ailleurs, elle renforce et développe les collaborations entre compagnies de navigation et gestionnaires de l'environnement. Elle favorise notamment les perspectives de monitoring des populations depuis les navires de commerce ainsi que les rapports de données scientifiques sur les cétacés croisés par le personnel de quart.

## **5.2 Formation des opérateurs de whale-watching**

L'équipe d'animation de la Partie française poursuit ses efforts pour concrétiser le projet de mise en place d'un label pour l'observation des cétacés (whale-watching) avec les opérateurs commerciaux concernés. La première session de formation, portée par la Partie française, a été organisée à Porquerolles du 2 au 5 avril 2012. Elle a permis d'accueillir 25 personnes appartenant à 19 structures différentes. Des notions d'écologie marine, de cétoLOGIE, de droit et gestion de l'environnement marin, les impacts des activités humaines, les mesures pour les limiter et le respect du code de bonne conduite ont été dispensées. Une évaluation finale a permis de valider les modules en vue de la certification pour un whale-watching durable.



*Formation whale-watching à Porquerolles*

## **5.3 Formation des chefs de poste des sémaphores**

L'équipe d'animation est intervenue durant la formation des chefs de poste des sémaphores organisée par la Préfecture maritime de Méditerranée le 10 octobre 2012 afin de présenter le Sanctuaire PELAGOS et les mammifères marins qui le fréquentent. Pour cette formation, Hélène Labach, membre du GECEM et secrétaire exécutive du GIS3M, a été sollicitée.

# **6 ÉCHOUAGES**

## **6.1 Le réseau « échouages »**

Le réseau « échouages » est coordonné au niveau français par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de la Rochelle et, pour la façade Méditerranéenne française, par le Groupe d'Études des Cétacés de Méditerranée (GECEM), une association à but non lucratif.

Le Sanctuaire participe à ce réseau et apporte son soutien logistique, à savoir :

- réception téléphonique en l'absence des responsables et alerte du réseau ;
- déplacement du personnel lors d'échouages dans la région s'étendant de Ramatuelle à La Garde.

La quasi-totalité des échouages concerne des animaux morts en mer (vieillesse, maladie, blessure ou accident) et rejetés à la côte par les courants et les vents. Ces échouages constituent des sources d'informations importantes pour faire avancer la connaissance générale de ces populations et la biologie de ces espèces.

A titre d'information, un travail similaire est réalisé par le Parc national de Port-Cros pour les tortues marines. L'Établissement assure le standard téléphonique du réseau « échouages » de Méditerranée et, depuis 2010, recueille l'ensemble des fiches échouages avant transmission au Réseau.



*Le 2 juin 2012, un navire ramenait sur son bulbe d'étrave un Rorqual commun de 19 mètres de long dans le port de Marseille.*

## **6.2 Kit échouage**

En appui au réseau "échouages" de Méditerranée, PELAGOS prévoit chaque année un budget pour l'achat de petites fournitures permettant d'intervenir sur les échouages en secteur difficile d'accès (kits échouage).

Le réapprovisionnement de consommables pour les kits échouages déjà existants a continué à être assuré tout au long de l'année auprès des détenteurs de la Carte Verte, membres du réseau.

# **7 PARTICIPATIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES**

## **7.1 Colloques, séminaires et salons**

- du jeudi 16 au dimanche 19 février 2012 - Participation aux journées de sensibilisation à l'environnement marin "Au cœur de la mer" organisées par la ville de Hyères : stand d'exposition proposant des animations pédagogiques. Conférence sur les cétacés de

Méditerranée.

- 21 mars 2012 - Conférence grand public de présentation du Sanctuaire PELAGOS à La Londe les Maures.
- 4 mai 2012 - Participation à la manifestation "Nature en Fête" à La Londe les Maures. Stand de sensibilisation présentant les mammifères marins aux scolaires et au grand public.
- 12 juin 2012 - Animation scolaire dans une école du Lavandou dans le cadre de l'adhésion de la commune à la Charte de partenariat PELAGOS.



*Animation à l'école Marc Legouhy au Lavandou.*

- 18 juin 2012 - Conférence grand public de présentation du Sanctuaire en Mairie du Lavandou.
- 8 - 10 octobre 2012 - Forum des AMPs en Baie de Somme.

Intervention d'Alain BARCELO et Thierry HOUARD sur le whale-watching et la nage avec les mammifères marins devant l'ensemble des gestionnaires des aires marines protégées de France.



- 14 octobre 2012 - Présentation de l'exposition « Cétacés de Méditerranée » lors de la Fête de la science à La Seyne sur mer.
- 22 novembre 2012 – Conférence de sensibilisation auprès d'une promotion de Master Chimie de l'Environnement de l'Université du Sud Toulon Var

## **7.2 Communications aux médias**

- Nombreux retours média suite à la tenue de la formation destinée aux opérateurs de whale-watching ainsi qu'à l'occasion des cérémonies de signature de la Charte de partenariat avec les communes du Lavandou et de Menton. Plusieurs interviews ont permis de sensibiliser le grand public à la présence du Sanctuaire et d'évoquer les menaces auxquelles sont confrontés les cétacés.
- La presse écrite mais aussi la radio (France Inter) se sont fait l'écho de la célébration des 10 ans du Sanctuaire. Ce fut l'occasion de rappeler les principaux objectifs de l'Accord et de la Charte de partenariat avec les communes riveraines.
- Il est à noter que les associations partenaires du Sanctuaire, qui organisent de nombreuses animations scolaires dans leur région respective et diffusent largement les plaquettes d'information PELAGOS, constituent un relais important pour la sensibilisation des jeunes générations.

## **8 LE RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'ACCORD**

La Partie française a organisé le recrutement du nouveau Secrétaire Exécutif de l'Accord.

Le comité de sélection s'est réuni le 24 septembre 2012 à Hyères afin d'auditionner les six candidats pré-sélectionnés.

Le jury, présidé par Mme Martine BIGAN, était composé de sept personnes du Ministère en charge de l'Environnement, du Ministère des Affaires Étrangères, de la Préfecture maritime de Méditerranée et du Parc national de Port-Cros. La Partie monégasque était représentée par son point focal S.E.M. Patrick VAN KLAVEREN accompagné de Mme Florence DESCROIX-COMANDUCCI du Centre Scientifique de Monaco. M. Olivier MONTANARO, point focal pour la Partie italienne, fut consulté par voie électronique.

La maîtrise de l'italien parlé et écrit a fait l'objet d'une évaluation spécifique des candidats avec thème et version à l'écrit et à l'oral réalisée par Mme Danièle FORESTIER (PNPC).

A l'issue des entretiens, le jury a sélectionné trois candidats ; toutefois, le candidat classé en premier ayant montré des faiblesses en italien, il a été convenu de consulter le point focal italien à la fois sur les capacités d'adaptation du candidat à un poste basé à Gènes et sur son niveau d'italien. Suite à ces discussions, le jury a décidé de retenir la candidature de Mme Fannie DUBOIS.

La prise de fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## **9 LES PROJETS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT**

### **9.1 *Projet de classement du Sanctuaire en Zone Marine Particulièrement Vulnérable (ZMPV)***

Après une phase de validation et d'appropriation par les services de l'État Français, des échanges soutenus et des réunions ont permis de faire progresser la maturation de ce dossier complexe. Le projet est désormais approprié et partagé au niveau des différents ministères concernés. Des échanges spécifiques ont également été organisés avec les représentants d'Armateurs de France, structure directement concernée par les répercussions réglementaires de ce projet. Le représentant permanent de la France auprès de l'OMI, basé à Londres, a pris en charge le dossier et la réécrit en anglais dans un format OMI compatible.

Ce document a été transmis à nos partenaires italiens et monégasques afin qu'ils l'examinent et formulent leurs attentes, en vue d'une validation tripartite en 2013. L'échéance du 8 février 2013 pour un dépôt auprès de l'OMI semble compromise devant les délais d'examen et de validation internationale.

Il est à noter qu'une mesure envisagée initialement dans le dossier ZMPV, la question de la régulation du trafic maritime au nord des îles d'Hyères, suit désormais une progression en parallèle avec la Préfecture maritime et la DDTM car elle relève du seul droit français.

### **9.2 *Projet REPCET (REseau de report des Positions de grands CETacés)***

Grâce à un réseau informatisé, REPCET doit permettre aux navires marchands de connaître en temps réel les positions de baleines dernièrement vues sur leur route de navigation, afin de limiter les risques de collisions. La Partie française soutient et accompagne l'association Souffleurs d'Écume pour le développement de son système informatique collaboratif basé sur la densité du maillage créé par la navigation.

Il est à noter qu'un nouveau site internet, <http://repcet.com>, entièrement dédié au système est maintenant en ligne. Il permet notamment de tester REPCET au travers d'un simulateur.

L'animateur de la Partie française tient par ailleurs à remercier Chrisar et Souffleurs d'Écume pour la mise à disposition gratuite du système REPCET sur un ordinateur de l'équipe basé au siège du Parc national.

### **9.3 *Projets d'arrêtés***

La Préfecture Maritime de Méditerranée, de par sa compétence en matière de protection de l'environnement marin, travaille avec la Partie française à la faisabilité juridique d'un arrêté préfectoral réglementant l'approche des mammifères marins à l'échelle du Sanctuaire, voire pour l'ensemble de la façade maritime méditerranéenne. Ce projet a pour but notamment d'encadrer voire d'interdire les comportements inappropriés présentant des risques pour les mammifères marins et/ou les personnes pratiquant le whale-watching.

### **9.4 *Projet de certification pour l'observation des cétacés***

Depuis plusieurs années, la Partie française soutient l'idée de créer un outil volontaire pour encadrer le whale-watching : un « label » PELAGOS/ACCOBAMS pour favoriser une activité raisonnée.

La tenue d'une session de formation en avril 2012 constitue un pas de plus vers l'application de cette certification. Cette dernière nécessite encore l'enregistrement du logo auprès de l'INPI, la définition d'un protocole applicable d'évaluation du respect du cahier des charges, la mise en place d'un comité national de certification, un plan de communication et la réalisation de la fiche standardisée à remettre à tous les passagers des opérateurs certifiés.

Un travail similaire a déjà été initié à La Réunion et sera à mettre en perspective avec nos ambitions.

### **9.5 *Élaboration d'une grille d'évaluation des risques liés aux engins nautiques à moteur rapides envers les mammifères marins***

Depuis plusieurs années, des manifestations nautiques de bateaux rapides à moteur et VNM (Véhicule Nautique à Moteur), de type « course offshore » ou « course de jet-skis », sont organisées sur la côte méditerranéenne, notamment au sein du Sanctuaire PELAGOS. Ces engins peuvent atteindre des vitesses de 100 km/h en quelques secondes. Lors de ces manifestations, les risques de dérangements envers les mammifères marins sont bien réels : risques de collisions, pollution sonore, etc. En effet, les cétacés sont sensibles aux bruits produits par ces engins, ce qui peut entraîner à long terme des conséquences écologiques et biologiques dramatiques (changements de zone, diminution du succès de nourrissage et de reproduction, etc.). Les déchets et hydrocarbures rejetés à l'occasion de ces courses sont également source de pollution pour le milieu marin.

Une grille reposant sur plusieurs critères comme le nombre et le type de bateaux, le lieu de la manifestation, les mesures de sécurité mises en place pour la surveillance des cétacés permettrait d'évaluer les perturbations générées par ces courses sur les mammifères marins et leur milieu. Clélia Moussay a réalisé lors d'un stage de 6 mois (actuellement en cours au sein du Parc national de Port-Cros) pour élaborer cette grille. Les autorités en charge de la délivrance de l'autorisation auraient ainsi un outil simple d'analyse objective pour leur évaluation préalable. C'est pourquoi l'équipe d'animation travaille conjointement avec la Préfecture Maritime de Méditerranée sur ce sujet.

### **9.6 *Finalisation du programme de recherche***

L'appel à propositions de partenariats scientifiques a été lancé en 2010. Cinq organismes ont répondu à l'appel, soit 19 propositions pour un budget total de plus de trois millions d'euros et une contribution financière moyenne de 30 % demandée à la Partie française du Sanctuaire PELAGOS. Ainsi, la Partie française du Sanctuaire PELAGOS, l'Agence de l'eau et l'Office de l'Environnement Corse participent au financement des études suivantes pour le programme de recherche 2010-2012:

- Comportement et distribution du *Ziphius* (GREC).
- Étude de la population de dauphins de Risso en Méditerranée nord-occidentale (GIS 3M).
- Suivi et exploitation des échouages sur les côtes méditerranéennes françaises (GIS 3M).
- Monitoring ferry : Suivi saisonnier des populations de cétacés et validation de l'intérêt du système REPCET en terme de monitoring (ISPRA et GIS 3M).

- Étude génétique de la structure de la population de rorquals communs de Méditerranée nord-ouest et de son statut de conservation (GIS 3M).
- Identification du statut physiologique reproducteur par analyse hormonale des rorquals communs (GIS 3M).
- Établissement d'un niveau de contamination de référence pour le cachalot et le globicéphale du Sanctuaire (GIS 3M).
- Étude de la population de grands dauphins le long des côtes provençales (GIS 3M).
- Whale-watching et plaisance : précision des connaissances et des mesures de gestion (GIS 3M).
- Détection et classification sur transect audio-visuel de populations de cétacés du nord PELAGOS - Iles d'Or (DECAV) (USTV)
- Monitoring ferry : collecte de données hivernales (GIS3M)
- Déplacements des grands cétacés dans l'objectif d'améliorer les zones de risque du système REPCET (GIS3M).

Les travaux scientifiques réalisés dans le cadre des programmes de recherche triennaux de la Partie française du Sanctuaire sont publiés dans la revue des Travaux Scientifiques du Parc national de Port-Cros, sous la forme d'articles originaux, de notes brèves ou de résumé.

## 10 NOUVEAUX PROJETS ET PERSPECTIVES 2013

### 10.1 *Sur le plan international :*

L'activité de la Partie française dépendra en grande partie de la réactivation du Secrétariat permanent.

#### – **Trafic maritime**

Le dépôt du dossier en vue du classement du Sanctuaire en ZMPV auprès de l'Organisation Maritime Internationale dépend désormais de sa validation tripartite. Les délais semblent aujourd'hui trop justes pour un dépôt en 2013.

#### – **Certification sur l'observation des cétacés**

Il est à noter que cette démarche internationale qui engage des enjeux diplomatiques pour les trois pays membres de PELAGOS est relancée grâce à la nomination du nouveau Secrétariat Permanent pour coordonner le projet.

#### – **Charte de partenariat avec les communes riveraines**

En Italie comme en France, la mobilisation des élus se poursuit et on compte une cinquantaine de communes ayant déjà adhéré à la "Carta di Partenariato tra Comuni rivieraschi del Santuario" ou "Charte de Partenariat des communes riveraines du Sanctuaire".

## **10.2 Sur le plan national :**

### **– Charte de partenariat avec les communes**

L'évaluation continue des nouvelles communes signataires sera effectuée tout au long de l'année. Une analyse des grilles d'évaluation co-élaborées avec les communes partenaires sera effectuée afin 1) de définir l'état initial de l'action de chaque commune par rapport aux enjeux de PELAGOS, 2) d'évaluer les partenariats à développer et 3) de faire évoluer la grille si nécessaire.

Une réunion des personnels techniques des communes signataires de la Charte sera organisée en 2013. Elle pourra contribuer à dresser un bilan de ces nouveaux partenariats.

### **– Sensibilisation et communication : Ambassadeur PELAGOS**

Suite à la demande de M. Guy Hily de la Fédération Varoise des Sociétés et Associations d'Activités Nautiques d'associer plus étroitement ses usagers à la démarche du Sanctuaire, un concept d'Ambassadeur a été proposé et présenté lors d'une réunion sensibilisation en 2010. Ce projet a été développé en 2012 en parallèle à la refonte du site internet de la Partie française. Il sera proposé aux internautes courant 2013.

### **– Recherche scientifique**

Sur le plan de la recherche, l'équipe d'animation publiera un nouvel appel à propositions de partenariats scientifiques pour la période 2013-2015 dès le début de l'année 2013. Comme lors du programme 2010-2012, les termes de l'appel à proposition tendront à favoriser le rapprochement des équipes scientifiques au niveau tripartite.

Hyères, le 20 décembre 2012.

Pour l'équipe d'animation de la Partie française du Sanctuaire PELAGOS,

Le Responsable du Service scientifique du Parc national de Port-Cros,



Alain BARCELO